

Sommaire

PLU / PMR / Borne électrique.....	p.2
Vie de quartiers / Etat civil	p.3
C'est la rentrée.....	p.4
Renseignements pratiques.....	p.5
Vie Associative.....	p.6-7
Village étape et pôle de loisirs.....	p.8

VOEUX DU MAIRE

Samedi 20 janvier 2018
à 11h00 à la salle des fêtes

Agenda

- Samedi 22 octobre**
Boudin caillette - Club de l'Age d'Or
- Vendredi 10 novembre**
Soirée jeux - MABAF
- Samedi 11 novembre**
Challenge Diable au thym - Boules
- Samedi 18 novembre**
Salon de la Bière - Section Roller
- Dimanche 26 novembre**
Loto - Sou des écoles
- Samedi 2 Décembre**
Repas de Noël - CCAS
- Samedi 9 et dimanche 10 Décembre**
Téléthon - Comité des fêtes
- Samedi 16 décembre**
Stand de l'An - MJC
- Dimanche 17 décembre**
Marché de Noël
Sou des écoles - Commerçants
- Samedi 20 janvier 2018**
Challenge Vittet Covas - Boules

L'été se termine, et l'automne pointe le bout de son nez. Le 21^{ème} festival de l' Avenir au Naturel s'est déroulé avec une météo relativement clémente et une participation toujours aussi importante. Je souhaite une longue vie à cet évènement majeur pour notre commune et pour notre territoire.



Inauguration du Festival

C'est la fin des vacances scolaires, et la reprise pour tous, les petits albinos ont retrouvé le chemin de l'école. Les activités périscolaires (TAP) ont été maintenues cette année comme dans la plupart des communes de France. Le conseil municipal a souhaité profiter de l'année 2018 pour prendre le temps de la réflexion concernant le retour de la semaine de 4 jours et par conséquent la suppression des TAP. Ce travail se fera avec les différents partenaires (Elus, instituteurs, parents délégués, DDEN, Rectorat...)

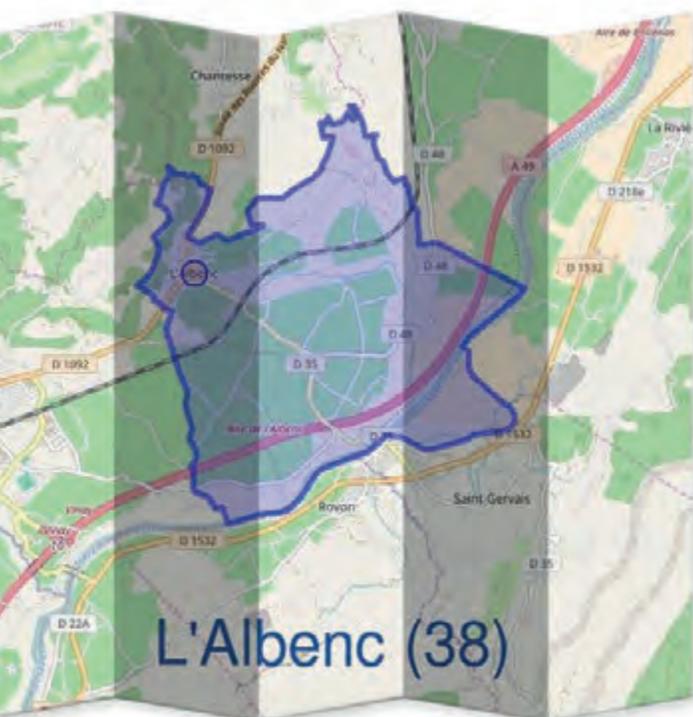
Le conseil municipal a également repris le chemin de la Mairie. **Un gros chantier nous attend : la révision du Plan Local d'Urbanisme.** Il permettra d'envisager le développement de la commune pour la prochaine décennie et de se mettre en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale de la région Grenobloise et le Grenelle de l'environnement. Si vous voulez en savoir plus, un article technique vous attend en page 2 de ce bulletin.

Autre sujet primordial : les travaux.

C'est officiel, nos demandes de subventions pour le projet de Vélo route, jeux pour enfants, terrain multisports et agrès de plein air ont été acceptées. Vous avez pu constater le démontage des jeux et le terrassement qui va débuter. La dernière page de ce journal illustre et décrit les détails de cette opération qui j'en suis certaine profitera au plus grand nombre.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour le repas de Noël et pour les vœux du Maire dont la date est fixée au samedi 20 janvier et vous souhaite une excellente rentrée.

Ghislaine Zamora



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune

Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document stratégique et réglementaire qui expose les grandes orientations d'aménagement et de développement de la commune **pour les dix à douze prochaines années**. Issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 2000, ce document s'impose à tous (particuliers et administration). Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables). Aujourd'hui, le PLU se doit d'être dimensionné : il doit s'adapter au rythme d'évolution démographique de la commune et ce pour une durée de dix à douze ans.

Autrement dit, il doit mettre en cohérence les orientations en matière d'environnement, de développement économique, d'habitat, de transport et de prévention des risques. Il inscrit les orientations d'aménagement dans une démarche globale de développement durable. **En un mot, le PLU est un projet d'ensemble pour la commune à la fois stratégique et réglementaire.**

L'élaboration d'un PLU s'effectue dans un cadre réglementaire strict et en constante évolution : loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), lois Grenelles, loi Accès au

Logement et à un Urbanisme Renoué ... **Il ressort de ses différentes lois récentes des objectifs généraux à respecter et notamment l'économie de l'espace, la densification de l'urbanisation, la préservation des espaces agricoles et naturels.**

Tels sont les principaux objectifs du futur PLU qui doivent être mis en avant dans les différents documents qui le composent :

- le diagnostic territorial,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) cœur du projet de PLU,
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- le zonage, et le règlement qui l'accompagne
- et enfin les annexes.

En plus de ses différentes lois et du Code de l'Urbanisme, **le PLU est soumis à une certaine hiérarchie des normes et notamment au Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Urbaine Grenobloise (SCOT de la RUG)**. Il s'agit d'un outil de planification stratégique définit pour le long terme à l'échelle d'un large bassin de vie. Plusieurs objectifs et orientations ressortent de ce document et doivent être pris en compte dans les PLU. C'est notamment ce document qui définit les objectifs de construction de la commune.

C'est parti !

La réunion de lancement de révision du PLU de L'Albenc a eu lieu jeudi 7 septembre en présence du cabinet d'urbanisme G2C, de représentants du département, du SCOT de Grenoble, du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) et d'élus.

Ce travail de révision devrait durer environ 30 mois durant lesquels auront lieu de nombreuses réunions de travail jalonnées d'expositions, de rencontres et de réunions publiques. Un registre est disponible en mairie pour recueillir les avis et les observations de la population.

Ce processus sera clôturé par une enquête publique avant l'approbation du PLU fin 2019.

Des articles sur le site internet de la commune et le journal municipal vous tiendront informés de l'avancée des travaux d'élaboration du PLU.

PMR



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

La première tranche de travaux de mise en conformité pour les Personnes à Mobilité Réduite souhaitée par l'État a eu lieu cet été et se poursuivra jusqu'en 2018 :

- Création d'un WC au champ de mars, conforme PMR et traitement du revêtement devant le sanitaire
- Création d'un accès PMR à la porte principale de l'église
- Création d'accès PMR aux WC et cantine de l'école
- Adaptation des mains courantes des escaliers de la mairie
- Adaptation des mains courantes aux escaliers de l'école et pose d'une 2^{ème} main courante
- Modification des sanitaires de la salle des fêtes, etc...

Des revêtements podotactiles, ainsi que différents panneaux de signalisation viendront compléter ces mesures de mises aux normes.

Ces travaux obligatoires sont subventionnés à 50 % et sont vérifiés par la commission accessibilité départementale.

BORNE ELECTRIQUE



Comme vous avez pu le constater, le SEDI (Syndicat d'Electricité de l'Isère) a installé courant juillet place Jean Vinay une des 50 bornes de rechargement de véhicules électriques déjà présentes dans le département. Le coût et la gestion de cet équipement sont entièrement à la charge du SEDI.

Ces bornes sont destinées à recharger les véhicules électriques de passage (3€ par recharge) dont le nombre devrait croître dans les années à venir.

Vie de quartiers

PLACE DU PALAIS DE JUSTICE

Une réunion avec les riverains va être organisée pour échanger sur les difficultés de stationnement sur la placette.

Nous rappelons que le stationnement sur la « place du Palais de Justice » est strictement interdit.

De même, les propriétaires d'animaux sont priés de ne pas faire faire leurs besoins à leurs chiens sur cette place, dans l'impasse y conduisant ainsi que dans toutes les rues du village.

Des « sacs à crottes » sont à votre disposition sur le Champ de Mars.

RUE DES TERREAUX

Suite à de nombreuses plaintes des riverains de la « rue des Terreaux », et après une concertation des habitants concernés, un nouveau plan de stationnement va être mis en place dans cette rue.

Les nombreuses entrées de garage le long de cette rue, vont conduire la municipalité à réduire le nombre de places utilisées anarchiquement et à instaurer un stationnement plus respectueux de chacun.

LAGUNAGE

Des travaux d'évacuation des boues du lagunage ont démarré fin aout.

Les boues qui ont été asséchées, ont commencé à être évacuées mais leur consistance n'a pas permis de continuer ce processus. L'entreprise chargée de ce chantier teste d'autres processus avec l'objectif de solder rapidement l'évacuation des boues.

Un fléchage pour les poids lourds a été mis en place pour limiter au maximum les nuisances. Les travaux qui devaient durer initialement 15 jours ont pris du retard en raison de difficultés techniques.

LES AGRICULTEURS A VOTRE ECOUTE



Les agriculteurs de l'Isère lancent une large consultation publique pour retisser un lien entre les agriculteurs et les consommateurs afin de mieux se connaître, mieux se comprendre, et construire l'avenir d'une agriculture viable et durable.

Ils comptent sur votre participation pour donner votre avis en vous connectant à cette adresse.

<https://fr.surveymonkey.com/r/xmwh6vn>



Etat Civil

MARIAGES

Vérane PONCET et Christophe SALVI
30 Juin 2017

Aude GOUY-PAILLER
et Dimitri DE LUCA
15 Juillet 2017

Déborah DUPUIS et Florian ALICHE
05 Août 2017

Anaël PENTAGORA et Anthony GENTIL
23 Septembre 2017

Le conseil municipal félicite Anthony agent communal et souhaite aux jeunes mariés tous ses vœux de bonheur

Elodie LOCATELLI et Yoann MOLINA
23 Septembre 2017

DECES

BARACAND André
31 mars 2017

PAGLIA épouse DESSIMOULIE Maria
17 août 2017

NAISSANCES

MARCIULESCU Anais
23 janvier 2017

CASSAO Jeanne
24 janvier 2017

LIJARCIO Madeline
26 février 2017

FOREL MARTARESCHE Ambre
03 mars 2017

FÜRRUTHER Aaron
10 mars 2017

GAGGERO Adonis
11 avril 2017

RODET Thomas
14 mai 2017

MATTERA Mylan
07 juillet 2017

JOURDAN Lucie
15 août 2017

PERRET Levana
16 août 2017



Recensement de la population à partir de janvier 2018

Un agent recenseur passera à votre domicile merci de lui réserver le meilleur accueil.



La cantine et la garderie/étude

CANTINE

Deux systèmes d'inscription;

- Inscription hebdomadaire avec tickets (*vendus par carnet de 10*)
- Inscription mensuelle sur un planning

Les parents choisiront un système pour toute la durée de l'année scolaire.

Prix du repas : 3€50

GARDERIE PERISCOLAIRE ET ETUDE SURVEILLEE

Les inscriptions mensuelles se font sur le même planning sans ticket.

Le coût par plage est de 3€.

Plage garderie : 7h30-8h30 - 16h30-17h45

Plage étude : 16h30-17h45

Les usagers bénéficieront d'un tarif réduit (2,50€) à partir de la 6^{ème} plage hebdomadaire

A partir du 3^{ème} enfant d'une même famille, le coût sera de 2€ par plage et par enfant

INSCRIPTIONS ET REGLEMENT

Le dossier d'inscription (règlement, fiche de renseignements unique, planning) est à retirer en mairie ou à télécharger sur albenc.fr.

Vous pouvez également télécharger les plannings mensuels de cantine, de garderie et d'étude surveillée ainsi que la fiche de renseignements unique.

Les permanences pour les inscriptions se tiendront à l'école maternelle les mardis et jeudis de 17H à 18H.

Vous pourrez remettre les plannings, les tickets et régler les prestations.

DERNIÈRES PERMANENCES DU MOIS

Pour octobre : mardi 26 et jeudi 28 septembre de 17 heures à 18 heures

Pour novembre : mardi 17 et jeudi 19 octobre de 17 heures à 18 heures

Pour décembre : mardi 21 et jeudi 23 novembre de 17 heures à 18 heures

Pour janvier : mardi 20 et jeudi 22 décembre de 17 heures à 18 heures

C'EST LA RENTREE !

Une nouvelle année scolaire a commencé le lundi 4 septembre pour les petits et les grands enfants. L'école a donc réouvert ses portes afin d'accueillir 182 élèves (68 en maternelle et 114 en élémentaire).

Cette année une nouvelle professeure des écoles M^{me} Daphnée Martin-Murail est venue rejoindre les rangs de l'équipe enseignante.

REPARTITION DES CLASSES :

- Mme Audrey Meunier : 16PS + 10 MS
- Mme Barbara Terrasse : 18 MS + 8 GS
- Mmes Amandine Poulat et Laetitia Pierson : 16 GS + 9 CP
- Mrs David Jobin et Stéphane Colin : 8 CP + 18 CE1
- Mme Stéphanie Dupeux : 6 CE1 + 21 CE2
- Mme Nathalie Garrel : 26 CM1
- Mme Daphné Martin-Murail : 7 CM1 + 19 CM2

Les classes de maternelle sont assistées par Jannick Bouillet et Mathilde Ramak, ATSEM. Une aide supplémentaire a été mise en place pour seconder les maitresses de Grands Section/CP.



Cet été, les jeux pour enfants de l'école maternelle ont été renouvelés pour la plus grande joie des petits écoliers.

Souhaitons aux petits comme aux grands une très bonne année pleine d'apprentissages, de découvertes, de joies et d'échanges.



Les activités ont repris le vendredi 8 septembre de 13h30 à 16h30.

79 enfants sont inscrits pour ce trimestre répartis en 5 groupes

Les TAP

Des activités variées et de qualité seront proposées par le groupe d'intervenants composé d'instituteurs, de professeur d'art plastique, d'une ATSEM et par l'association Tour de Piste. (sous réserve, suite à la suppression des contrats aidés)

Tout au long de l'année et au fil des saisons les enfants pourront faire du dessin, de l'espagnol, du cirque, des activités sportives et des jeux de société : liste non exhaustive.

Dates d'inscriptions trimestrielles (en mairie) :

samedi 25 novembre 2017 de 8h30 à 11h30 pour le 2^{ème} trimestre

samedi 24 mars 2018 de 8h30 à 11h30 pour le 3^{ème} trimestre

Participation financière de 3€ par vendredi et par enfant.
Inscription au trimestre ou à l'année.

IMPORTANT :
Toute absence doit être impérativement signalée à la mairie, et aux ATSEM.

Renseignements pratiques

• **MAIRIE** : Tél. 04 76 64 74 16

Courriel : mairie@albenc.fr

Site internet : www.albenc.fr

Heures d'ouverture du secrétariat :

lundi, mardi, jeudi, samedi de 8h30 à 11h30,

Permanences du maire ou d'un adjoint le samedi :

Sur rendez-vous de 8h30 à 10h

Sans rendez-vous de 10h00 à 11h30

Les autres jours sur rendez-vous uniquement

Permanences du CCAS : sur rendez-vous

• **Ecole maternelle, cantine et garderie** : 06.29.74.33.75

• **Ecole primaire** : 04.76.64.72.83

• **Marché** : le mercredi matin

• **Location du broyeur** : 04.76.36.50.25 ou albenc.fr

• **Rappel** : Un collecteur de piles usagées est installé à l'entrée de la mairie.

• **Ordures ménagères Intercommunales** : 04.76.38.66.03 (achat de composteur, problèmes poubelles, facturation)

• **Déchèterie de Vinay** :

HORAIRES de la déchèterie de Vinay - Tél. 04 76 36 79 29

> le lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h00

> le mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

> le samedi de 9h00 à 18h00

HORAIRES de la déchèterie de Saint Sauveur - Tél: 04 76 38 36 94

> du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

> le samedi de 8h00 à 19h00

HORAIRES de la déchèterie de St Quentin sur Isère - Tél: 04 76 93 31 75

> le lundi de 14h00 à 18h00

> le mercredi, vendredi et samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

L'accès à la déchèterie est gratuit. Il est interdit de brûler ou de jeter ses déchets verts dans le ruisseau.

• **Recyclerie (St Sauveur)** : du lundi au vendredi :

9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00 - Samedi : 9H à 18H

• **Régie** : 04.76.36.90.57 (eau)

• **Régie dépannage** : 04.76.36.94.01

• **EDF-GDF 24h/24** : 08 10 68 08 53

• **Urgences électricité** : 08 10 33 33 38

A L'ALBENC

INFIRMIERS

CABINET EVEN/GOMIS

04 76 64 77 67

KINÉSITHÉRAPEUTE

M. LANDA 04 76 64 70 41

URGENCES • N° DEPARTEMENTAL UNIQUE : 0810-15-33-33

(Garde : consultation à domicile et conseils téléphoniques)

• SAMU 15 ou 112 (Risques vitaux)

• Pompiers 18 • Gendarmerie 17

RECENSEMENT DES JEUNES ÂGÉS DE 16 ANS

Dans le cadre du parcours de citoyenneté, tous les jeunes français, filles et garçons de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Ce recensement obligatoire peut également être fait directement en ligne sur le site :

www.mon.service-public.fr

A l'occasion de ce recensement, le jeune se voit remettre un certificat indispensable pour les inscriptions aux examens, permis de conduire...

Stop conflits parents-enfants : 04 76 51 88 51

Allo enfance maltraitée : gratuit 119

S.O.S. Amitié 24h sur 24 : 04 76 87 22 22

Ecoute deuil : 04 76 03 13 11

Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

Alma maltraitance personnes âgées : 04 76 84 06 05

SIDA info services : 0 800 840 800

Accueil sans abri : gratuit 115

Drogue info services : gratuit 113

SOS Alcool : 04 76 96 34 36

Ordre des avocats

(Assistance et défense des victimes) : 0 800 20 99 77

Solidarité femmes 04 76 40 50 10

SOS femmes battues : 3919 (lundi au samedi de 9 h à 22h)

Centre Médico Social :

04 57 53 11 20

1 rue Paul Martinais

38470 Vinay

**Relais Assistantes
Maternelles :**

04.76.38.94.74

(informations et lien entre les parents et les assistantes maternelles)

Inscription sur les listes électorales

Il faut être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Les nouveaux arrivants dans la commune doivent se faire inscrire sur les listes électorales en mairie avant le 31 décembre 2017.

ATTENTION : Si vous avez déménagé, vous risquez d'être automatiquement rayé des listes électorales de votre ancien domicile et vous ne pourrez par conséquent voter que si vous avez fait la démarche de vous inscrire auprès de la mairie de votre nouveau domicile.

POUR LES JEUNES DE 18 ANS, L'INSCRIPTION EST AUTOMATIQUE.



Tous les Albinois et Albinoises de 65 ans et + sont cordialement invités par le CCAS de la commune à venir partager un moment de rencontre et d'échange lors du traditionnel repas de Noël. Les personnes inscrites sur les listes électorales recevront dans les prochaines semaines une invitation à nous retourner.

Pour les nouveaux arrivants, merci de vous faire connaître pour recevoir votre invitation. Les personnes dépendantes ne pouvant se rendre au repas pourront demander à bénéficier d'un colis repas qui leur sera livré à domicile.

Nous vous attendons donc très nombreux pour participer au repas du samedi 2 décembre à 12h. Repas, animation, danse, chant et bonne humeur seront au rendez-vous.

Le Comité des Fêtes

2017-2018, LE COMITÉ DES FÊTES DE L'ALBENC VOUS A CONCOCTÉ UN BEAU PROGRAMME :

- **LE WEEK-END DU 9-10 DÉCEMBRE 2017**

Nous relancerons l'opération TELETHON avec de nombreuses animations sportives et autres surprises !!!

- **SAMEDI 10 FÉVRIER 2018**

La « Soirée célibataires », qui a remporté un franc succès l'an dernier, sera l'occasion pour les célibataires de rencontrer de nombreuses personnes venues des 4 coins du département !!!

- **LE 1^{ER} WEEK-END DE JUILLET**

Il sera synonyme de festivités avec la VOGUE qui durera 3-4 jours avec au programme : bals, concours de boules, repas, feu d'artifices et de nombreuses surprises en préparation !!!

Vous pourrez retrouver toute l'actualité du comité des fêtes sur son compte facebook, le site internet de la mairie, le Dauphiné Libéré et le Mémorial... Avec tout cela, impossible de louper une de nos manifestations !!!

Nous recherchons des bénévoles pour nos manifestations, alors si vous avez envie de nous rejoindre pour 1h, 1 journée ou plus, nous vous accueillerons avec plaisir !!!

Pour de plus amples renseignements, contactez le comité des fêtes par mail : comitedesfetes.lalbenc@gmail.com ou par téléphone au : 06.70.50.27.14.



ATELIERS 2017-2018 - Salle des fêtes - L'Albenc

3/6 ans : mardi ou vendredi : 16h30 à 17h30

7/12 ans : mardi ou vendredi : 17h30 à 18h30

Début des ateliers / inscriptions / séances d'essai les mardis 19, 26 et vendredis 22, 29 septembre

Découverte ludique des différentes techniques du cirque en créant des spectacles : acrobatie, équilibre sur fil, boule, monocycle, jonglerie, clown, trapèze et mat chinois. Chaque participant peut aller à son rythme vers ses envies de découverte et de spécialisation.

Tarif : 195€ pour 24 séances et 10€ d'adhésion à l'association
Renseignements et inscriptions.

La buissière, 301 impasse Chapel, 38470 L'Albenc

Tél : 04 76 36 09 32 - tourdepiste@yahoo.fr

Fiche d'inscription à télécharger sur www.filyfolia.com

Liste des activités et loisirs à L'ALBENC

BUREAU DE LA MJC

Président : M. LEBON Eric
Vice-président : M. SAURAT Cyrille
Secrétaire : Mme LEBON Daphné
Trésorier : M. EYMOZ Francis
Trésorier adjoint :
M. MANTEGARI Nicolas
Responsable des locaux :
M. SAURAT Cyrille 04 76 36 56 95

BADMINTON

Enfants mardi – 18h30 à 20h00
M. Victor FONSECA 06 27 09 40 51
Adultes – mardi – 20h00 à 23h
Adultes - jeudi – 18h/19h45
M. Hubert GABRIEL 06 15 54 76 88

BASKET

Enfants lundi – 17h15 à 18h30
Ados (loisir)
Vendredi - 18h30 à 20h00 suivant inscriptions
M^{me} Muriel SAURAT 04 76 36 56 95
murcyr@cegetel.net

CHORALE

« Les voix de Pierre Brune »
Jeudi - 20H00 à 22H00
M^{me} M-Hélène BOUCHERAND
04 76 64 75 69 ou
M^{me} Andrée BELLE 04 76 64 24 08

CYCLO TOURISME

Adultes(route) mercredi - samedi
M. Gilbert BARRAL-BARON
06 32 99 88 69

PASTEL ET DESSIN

Atelier Caméléon
Adultes – samedi – 9h/11h
vendredi – 13h30 à 15h00
Ados – samedi – 10h30 à 12h
M^{me} BASRI Rabia 06 29 97 97 81
M^{me} CARTIER Annette 06 08 88 02 21

GUITARE

Enfants, ados, adultes
jeudi – 17h30 à 20h
M. Nicolas CALISTO 06 75 37 33 89
M. Jean SUDRON 06 18 58 97 60

GYMNASTIQUE(GV)

Adultes – lundi – 9h45 à 10h45
Seniors – lundi – 8h45 à 9h45
M^{me} Dominique NIEVOLLET
04 76 36 51 17

ROLLER INITIATION – FREESTYLE

Adultes – mercredi – 20h00 à 21h15
Enfants – mercredi – 13h15 à 17h00
jeudi - 16h45/18h00
M^{me} Olivia TEODORI 06 77 52 67 56

HOCKEY ROLLER

Enfants – lundi 18h30 à 20h30
Mercredi 17h00 à 20h00
Adultes – vendredi 19h00 à 22h30
M^{me} Olivia TEODORI 06 77 52 67 56

SCRAPBOOKING

Mercredi à 20h00
M^{me} GOMES DE MERCADO
06 78 85 55 33

TENNIS

Tout public
M. Dominique MARTIN
04 76 64 76 09

ZUMBA (adulte + de 16 ans)

Jeudi 19h45 à 20h45
Renforcement musculaire
20h45 à 21h15
M^{me} Nelly EYMOZ 06 78 97 37 17

Autres activités

ACCA

M. Patrice FANGEAT 04 76 07 70 62

AMICALE BOULES

M. Jérôme MILAN 06 88 65 77 58

AVIVA (danses du monde)

M. Marcel CHILOU 04 76 36 50 96

CLUB DE L'AGE D'OR

M. Noël SARTORI

ECOLE D'ÉQUITATION

M. Jean-Michel OLIVE 06 85 96 63 79
06 13 07 67 57
ecuriespb@yahoo.fr

ESPACE NATURE ISERE

M. Mickaël BARD 04 76 36 50 10

SOU DES ECOLES

soudescoles.leze@hotmail.fr

USARG (rugby)

M. Xavier DUPONT 06 44 11 16 84

TOUR DE PISTE(cirque)

Mardi et vendredi de 16h30 à 18h30
04 76 36 09 32
tourdepiste@yahoo.fr

21 ans déjà

C'était dans le temps l'âge de la majorité, mais lui est devenu adulte il y a trois ans déjà...

C'était, comme toujours, le premier week-end de septembre. L'Albenc s'est couverte des tentes blanches des exposants; la salle des fêtes a ouvert ses portes aux multiples conférences et à leur public, la MJC a accueilli les ateliers et autres présentations, la yourte et le dôme devenus traditionnels ont proposé des activités diverses à petits et grands.

Il y avait un coin pour les "tout-petits" et des jeux pour les enfants disséminés çà et là. Des balades, des animations, tout ce qui fait de notre festival un programme sympa juste avant la rentrée. Comme d'habitude !

Je ne reviendrai pas sur le programme. Je mentionnerai juste la grande soirée traditionnelle du samedi qui nous a montré les chemins dans la politique et les médias d'une brochette de 4 femmes (Michèle Rivasi, Michèle Bonneton, Marie-Monique Robin, et l'invitée surprise Dominique Voynet) engagées dans la lutte pour l'environnement et l'écologie : énergie, volonté, détermination et «niaque» ... De beaux exemples réconfortants!

Après un temps médiocre le samedi, le festival s'est réveillé le dimanche sous un beau soleil, plus propice aux déambulations et flâneries entre les stands, activités et conférences, achats, repas et buvette. On n'acceptait pas encore les CAIRN, la future nouvelle monnaie locale, mais cela viendra peut-être l'an prochain ! Beaucoup de monde et d'enfants, dans une ambiance chaleureuse et tranquille



Je me promenais avec une amie. Elle était venue il y a très longtemps. Elle a trouvé que c'était mieux ordonné que dans son souvenir et a aimé la belle vue de l'Albenc depuis la colline des associations.

Elle m'a dit jeter un regard « tendre » à la foire bio, à la fois traditionnelle, comme certains marchés provinciaux d'antan, mais dans la modernité,

Avec ses senteurs de pain, d'essences florales, de laines et cuirs, de produits naturels et de nourritures parfumées, Avec ses couleurs harmonieuses de terre et de nature, douces, chaudes, et pas criardes, Avec ses bruits parfois insolites, Avec ses promeneurs tranquilles venus voir, se balader, s'informer et passer un bon moment.

Vous l'avez peut-être compris mon amie est une artiste. A l'année prochaine !

Catherine Stuck

C'est la rentrée pour la Gymnastique Volontaire

Venez partager avec nous un moment de loisir et de bien-être dans une ambiance agréable. Les séances sont variées : cardio, coordination, musculation, assouplissements, step ...

Cours adultes mixtes : lundi de 9h45 à 10h45

Cours séniors mixtes : lundi de 8h45 à 9h45

Ces cours sont assurés par une animatrice diplômée d'état et ont lieu dans la salle des fêtes du village. Adhésion annuelle : 100€ pour un cours par semaine, + 8€ (cotisation MJC) Deux séances d'essai sont offertes.

Pour plus d'information, vous pouvez joindre Dominique Nievollat au 04 76 36 51 17, ou venir au début de chaque cours.

MABAF

L'association "MABouls A Facettes" vous donne rendez-vous le 10 Novembre 2017 à la MJC de L'Albenc pour vos prochaines soirées jeux!

**Facile à retenir...
c'est tous les 2 mois et 2^{ème} vendredi du mois...
allez un petit effort!**

La recette est la même: mélangez des jeunes, des adultes, avec des tonnes de jeux et vous obtiendrez une soirée très conviviale! Rire et réfléchir demande beaucoup d'énergie, pour cela nous proposons buvette et ravitaillement. Entrée libre. A très vite! MABAF



1^{er} Salon de la Bière Artisanale

18^{ÈME} RENTRÉE POUR LE ROLLER, LA SECTION FÊTE SA MAJORITÉ!

En plus de ce bel âge, la section roule toujours en tête des plus gros clubs isérois. Avec 11 créneaux, initiation enfants et adultes, Freestyle et Roller Hockey, le roller repart sur ses roulettes et ose espérer dépasser le record atteint lors de la dernière saison, 110 adhérents!

Fort d'une soirée de la St Patrick en mars dernier, où les quatre crûs de bière proposés ont ravés les papilles de chacun, la section propose cette année le 1^{er} Salon de la Bière Artisanale.

Vous pourrez venir découvrir une quinzaine de brasseurs Rhône-alpins, amoureux et passionnés par leur métier. Ils vous feront découvrir les différents breuvages issus de leur propre fabrication que vous pourrez vous offrir ou à partager à Noël.

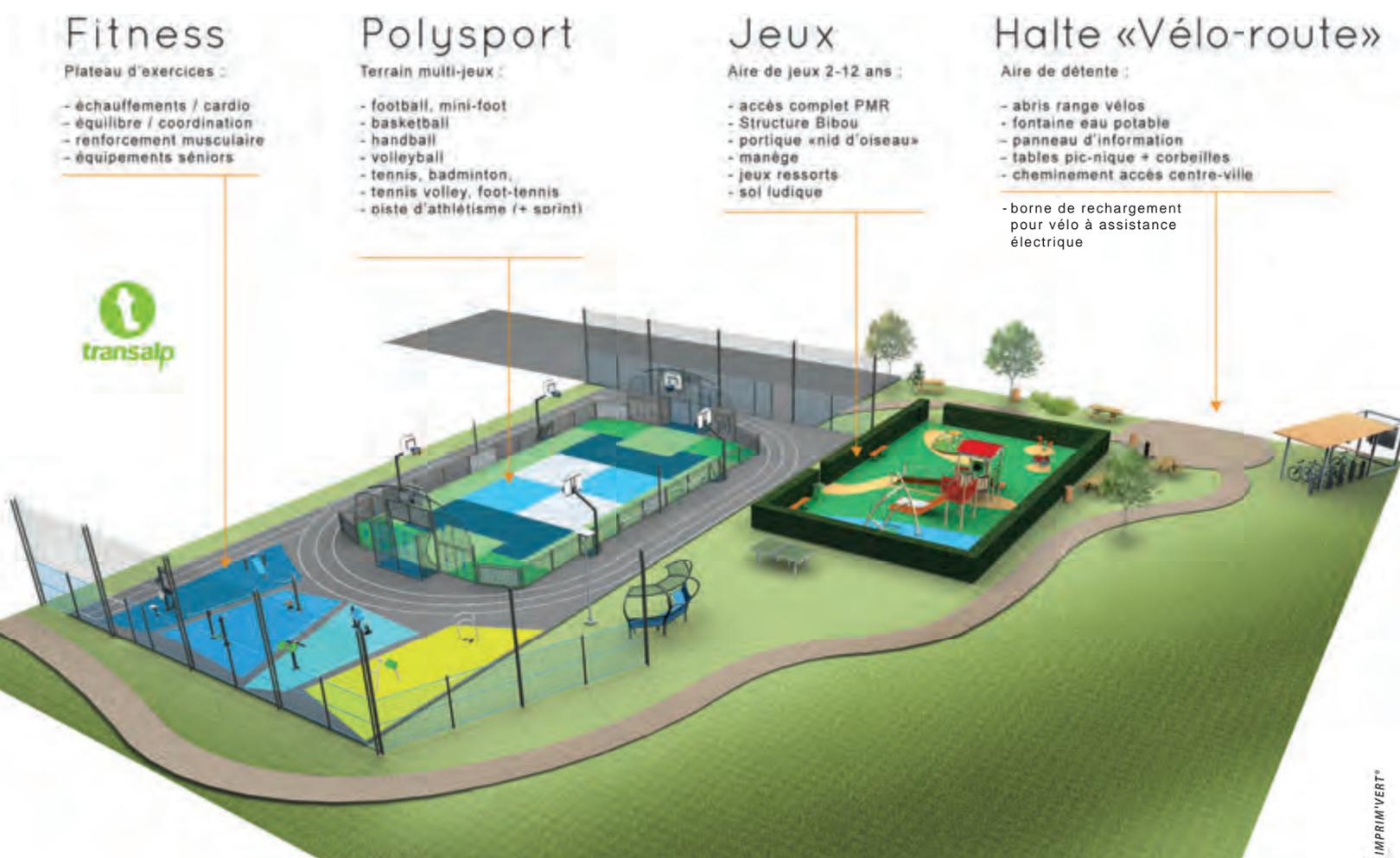
Démonstration de brassin, ateliers de dégustation et Food truck albinois compléteront cette journée originale. Prenez vite votre agenda et notez cet événement le Dimanche 19 Novembre.

L'Albenc : Village étape et pôle de loisirs

Les travaux ont démarré le 12 septembre avec le démontage des jeux pour enfants qui vont être changés dans leur totalité au vue de leur vétusté.

Les panneaux de basket ont été également démontés pour laisser la place au terrain multi-sports. À noter que le terrain de tennis ne subit aucune modification. Les terrassements nécessaires vont débuter, suivra le montage des équipements.

Les bénéfiques ludiques et sportifs de ce pôle de loisirs feront vite oublier les quelques désagréments engendrés par ces 2 mois de travaux.



Ces travaux s'inscrivent dans le plan de relance du Département et de la Région en désignant l'Albenc comme village étape de la vélo route V63. La SMVIC partenaire de ce projet nous a fourni une borne de rechargement de VAE. Un tel équipement est une vraie opportunité pour une commune de notre taille. Ce projet ambitieux pour l'Albenc a pu voir le jour grâce aux subventions conséquentes de L'Etat, de la Région et du Département.

L'appel d'offre remporté par Transalp nous permet de travailler avec une entreprise albinoise, cette collaboration s'inscrit dans une politique de développement durable et un partenariat local.



Directeur de la publication : Ghislaine ZAMORA - L'équipe rédactionnelle :

Henri CAZES, Christelle GUIONNEAU, Cheryl ROLLAND, Anne-Laure ROUQUAIROL, Catherine STUCK, Marjory LUYTON

Merci à André VALLIN pour ses photos